



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E156756

VALABLE JUSQU'AU 21/09/2027

ÉDITÉ LE

07/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/01/2016

Forme juridique : SAS

Capital : 105 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TOURS 2015B01337

Siret : 815 182 522 00020

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 6112385

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 144279833

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 144279833

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Raison sociale : AGB RENOVATION

3 AVENUE LEONARD DE VINCI
37270 MONTLOUIS-SUR-LOIRE

Téléphone : 02 47 53 64 51

Portable : 06 67 87 40 52

Fax :

Site Internet : <http://www.agbrenovation37.fr>

E-mail : compta@agbrenovation37.fr

Responsabilité légale :

FERNANDES ANTONIO DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 48

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité | * Date d'attribution |
|------|---|----------------------|
| 3511 | Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE | 22/09/2025 |
| 7121 | Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE | 06/09/2024 |
| 7122 | Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE | 06/09/2024 |
| 7131 | Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE | 25/06/2026 |

Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories | Date d'attribution |
|--|--------------------|
| o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur | 11/07/2024 |
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 01/01/2021 |
| o Isolation des murs par l'extérieur | 06/10/2022 |
| o Isolation des combles perdus | 01/01/2021 |
| o Isolation des planchers bas sur local non chauffé | 24/10/2024 |

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.